Conditionnements	1,871	
Filtrages	271	
Dépotoirs	16	
Marché à terme	5,213	

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 1er et 2 mai 1896

	Versements			Remboursements		
Tourcoing (L.)	(D.) 112	déposants.	dont 16	nouv.	13,250
Id.	18	»	10	»	16,938
Blanc-Seau	6	»	»	»	2,220
Croix-Rouge	4	»	»	»	916
Halluin	13	»	1	»	426
Linselles	1	»	1	»	250
Roncq	1	»	»	»	500
Bondues	1	»	»	»	30
Bousbecque	1	»	»	»	200
Neuville	3	»	»	»	1,625
Mouvaux	1	»	1	»	135
Totaux	234		39		37,915

Tourcoing (D.)	79 remb.	dont 23	soldés	35,547
Id. (L.)	7	»	1	7,246
Blanc-Seau	3	»	1	1,863
Croix-Rouge	4	»	»	1,995
Halluin	3	»	»	2,417
Linselles	1	»	»	250
Roncq	5	»	»	1,716
Bondues	1	»	»	200
Bousbecque	»	»	»	»
Neuville	1	»	»	180
Mouvaux	2	»	»	150
Totaux	122		35	51,467

Administrateurs de service pendant le mois de mai, ère quinzaine :

A Tourcoing, MM. Honoré, Colson, A. Bénagne E. Leloup — Au Blanc-Seau, M. V. Petit — A la Croix-Rouge, M. H. Levseqie — A Halluin, MM. L. Bilbo, Ledroz — A Linselles, M. E. Lebourg. — A Roncq, M. Bonduel. — A Bondues, M. Glorieux — A Bousbecque, M. D. Crop — A Neuville, M. Désiré Cau — A Mouvaux, M. F. Surmont.

Jours et heures des séances

A Tourcoing, le dimanche de 9 heures 1/2 à midi ; le lundi, de 5 à 6 heures 1/2 — Bureaux auxiliaires : Au Blanc-Seau, de 8 heures à 9 heures 1/2 ; A la Croix-Rouge, de 9 à 10 heures et dans les succursales, de 10 heures 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se tontent toutes simultanément.

Le Calotier,
L. ROBITAILLE.

Wattrelos. — *Résultat d'adjudication.* — Lundi après-midi, à deux heures, dans une des salles de la Mairie, il a été procédé à l'adjudication des travaux de ravalement des pierres de l'Eglise.

Le devis s'élevait à la somme de 16,244 fr. 65.

M. Pannier-Labis a été déclaré adjudicataire, avec 20 0/0 de rabais.

Lannoy. — *La fraude.* — Lundi matin, à dix heures, le nommé Paul Vanabaudt, âgé de 19 ans, demeurant à Roubaix, a été arrêté par les douaniers du bureau de Toufflers, alors qu'il passait en fraude un Kilo de café vert.

Hem. — *Société bibliophile.* — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 3 mai, à 6 heures.

Le commissaire avait décidé de rappeler aux personnes désireuses d'entrer dans la société qu'il leur suffit de se faire présenter par un sociétaire ou de se présenter elles-mêmes le jour de l'assemblée mensuelle, à l'heure de la réunion pour qu'il soit statué sur leur demande. Les nombreux dons adressés depuis à ce jour permettent d'augurer très favorablement de l'avenir de cette jeune société.

Sa bibliothèque importante, elle, va s'enrichir incessamment de nouveaux ouvrages dus aux libéralités de personnes généreuses.

Nous rappelons que la bibliothèque est à la disposition des sociétaires, hommes ou dames, tous les dimanches de dix à une heure.

LILLE

Sanglante Bagarre

Un officier du 19e chasseurs et un agent violemment frappés

Mardi, vers huit heures du soir, une grave affaire s'est produite rue Colbert, au cours d'une bagarre provoquée par des ivrognes en goguette, un officier du 19e chasseurs, M. le lieutenant Ricourt et l'agent de police Hache ont été violemment frappés. Voici les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette dramatique affaire.

En goguette. — Un drapeau tricolore en mauvaises mains

L'agent de police Hache se trouvait de service rue Colbert, à l'angle de la rue Nationale lorsqu'il vit arriver vers lui une bande d'une vingtaine d'individus titubant et chantant pour la plupart.

A la tête de ce cortège improvisé se trouvaient deux grands gaillards, dont l'un jouait de l'accordéon, tandis que l'autre agitait un drapeau tricolore. Celui-ci, en passant devant ce grand tapage et effrayaient un cheval qui stationnait à l'angle de la rue de Boulogne, l'agent Hache les invita au silence.

Mal lui en prit, car les forcenés tournèrent leur colère contre lui, menaçant de lui faire un mauvais parti.

L'intervention d'un officier

A ce moment arrivait sur son dog-car, accompagné de son ordonnance, M. le lieutenant Ricourt, du 19e chasseurs, qui se rendait en soirée chez M. le capitaine Villars.

Il vit le malheureux agent entouré par les brailards, ayant grand peine à se défendre contre les coups qui lui étaient portés de tous côtés.

Au même moment, le porteur du drapeau tricolore, un sieur Guérard, demeurant rue Colbert, leva son drapeau, menaçant le cheval de l'officier qui prit peur.

Bagarre générale

Le lieutenant Ricourt sauta à terre et tirant son sabre, il porta à un de ses agresseurs, car au même moment il était entouré et frappé de tous côtés, un coup de pommeau du sabre qui l'envoya rouler étourdi sur le pavé. La bagarre devint alors générale. Tandis que le lieutenant et l'agent Hache qui avait pu faire un dégagement se voyait prêté sérieusement à se défendre du mieux contre des brutalités inouies, l'ordonnance courait au poste du 5e arrondissement et réquisitionnait la police.

Arrivée de la police

Cinq minutes plus tard, une vingtaine d'agents arrivaient rue Colbert et intervenaient dans la bataille. Cinq individus, les sieurs Forest, Duplouy, Huyrens, Reyman, Viart, âgés d'une vingtaine d'années et demeurant pour la plupart rue Gérard et la Moselle, furent arrêtés. Le reste de la bande s'éparpilla et prit la fuite en tous sens.

Les blessés

Le sieur Guérard qui avait été blessé à la tête d'un coup de fourreau de sabre reçut les soins du docteur Gosselet et fut ensuite transporté à l'hôpital de la Charité. Sa blessure n'est pas grave. Quant au lieutenant Ricourt et à l'agent Hache qui se sont rendus à la permanence, ils portent sur le visage de multiples contusions. L'agent se plain de violentes douleurs dans les reins et sur tout le corps. On ne saurait trop le féliciter du calme et du courage dont il a fait preuve en cette triste affaire.

L'enquête

Les cinq individus arrêtés furent conduits à la permanence et M. Chauvin, commissaire du 9e arrondissement, leur fit subir un rapide interrogatoire et les dirigea ensuite sous bonne escorte au 5e arrondissement où ils furent incarcérés.

M. Chauvin a également entendu le lieutenant Ricourt, dont le dolman était déchiré et couvert de sang, et l'agent de police Hache.

De son côté, M. Cordier, commissaire de 5e arrondissement s'est rendu à l'hôpital de la Charité vers onze heures. L'interrogatoire de Guérard a été tout particulièrement court. M. Cordier ne voulant pas fatiguer inutilement le blessé.

En réalité l'affaire sera élucidée au clair aujourd'hui. Nous y reviendrons. De neuf heures à dix heures, de nombreux curieux se sont massés stationner devant le poste de police, intrigués par ce déploiement de force. Le poste était en effet rempli de tous les agents qui étaient intervenus au cours de la bagarre.

TENTATIVE D'ESCROQUERIE et faux témoignage

Le parquet instruit en ce moment une assez grave affaire, dans laquelle est impliqué un sieur Thomery, demeurant à Paris, place de Clichy.

Cet individu qui a été arrêté hier avait, il y a quelque temps, réclamé à Mlle Gavroy, de Cambrai, une somme de 6,000 francs qu'il prétendait lui être due.

L'affaire vint devant la justice de paix où Thomery affirma sa créance par serment. Depuis, on avait cependant fait quelques renseignements commis une tentative d'escroquerie, se compliquant d'un faux-témoignage.

Une importante affaire de vols

Descente du parquet

Nous avons annoncé hier matin, l'arrestation par la police de sûreté, d'un sieur François Gemou, âgé de 45 ans, auteur de nombreux vols à la ruse et d'importants détournements de marchandises de la Garre.

Cette arrestation avait été opérée rue de la Barre au domicile d'un tiers.

Cette première prise a été complétée hier dans la journée. Trois de ses complices, le sieur Dufou demeurant à Ronchin, rue du Faubourg-de-Douai, la fille Bedlandre, maîtresse de Dufou et le sieur Nemin, rue Lottin, 11.

Une perquisition faite au domicile des intimés, hier après-midi, par MM. Bisson, juge d'instruction, Grégoire, commissaire de sûreté et Monnier, greffier, a amené la découverte de différents ballots contenant une grande quantité de lingeries et de marchandises de toutes sortes volées en grande quantité dans les magasins de la Gare. On tient certainement la bande qui pendant plusieurs semaines a mis en éloge légèr les messageries de la gare.

Vol d'effets d'habillement

Elie Cochez, pelotonneur, rue à Claques, a été mis en état d'arrestation pour vol d'effets d'habillement au préjudice de M. Dyvak. Elie Cochez a été déféré au parquet.

Vol de Cuir

Louis Pautte, marchand de petits fagots rue Malpaux, 11, Alexandre St-Venant, rue des Trois-Mulets, 32, ont été confiés au parquet pour vol de cuir au préjudice de M. Crespel.

Les accidents

Hier matin, M. Dogetter, ménoeuvre chez M. Felix Herbaut, entrepreneur, 60, rue Roland, est tombé dans une cave.

Il n'est pas grièvement des blessures assez graves qui nécessiteront un repos de plusieurs semaines.

— M. Emile Houssoy, homme de peine chez MM. Crespel et Dupuis, constructeurs, était occupé hier matin, au déchargement de *gueuses* en fonte. L'une de ces pièces tomba sur le pied droit de l'ouvrier et le blessa assez grièvement.

Adolphe Merland, 47 ans, ouvrier à l'Usine Colonnaise de la Lys, 4 rue Lavoisier, a eu les trois doigts de la main droite pris dans un engrenage. Après avoir reçu les soins du docteur Wartel, il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Un pendu rue des Augustins

M. César Laverland, 28 ans, porteur de journaux, rue Aux Ours, 26, a est pendu dans sa chambre, hier matin.

M. le Docteur Defaux, qui a été mandé aussitôt, a constaté que la mort remontait à deux heures environ. Il a conclu à un cas de suicide cet attribuée à des chagrins intimes.

Disparu

Un garçon de quatorze ans, nommé Léon Carrette demeurant rue Magnon, cour Vandenberghe, 5, est disparu de chez lui depuis lundi, vers 3 heures du soir. Cet enfant, bossu, a pris, en partant, pas mal de toutes ses facultés mentales. Il était vêtu en voleurs roux assez usé. Nous prions les personnes qui posséderaient quelques indices de vouloir bien en informer les parents.

Université de Lille

Faculté des Lettres. — Mercredi 1 mai à 8 h. 1/2 du soir, salle C, à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, M. Gustave Glotz, maître de conférences, public de M. Petit-Dutaillis, « Histoire constitutionnelle et sociale du peuple anglais depuis l'établissement du Parlement jusqu'à la guerre des Deux-Roses. »

Société de Géographie

M. Eugène Gallois, membre fondateur de la société, fera, jeudi 5 mai, à 8 heures 1/2, dans la Grande Salle, une conférence ayant pour titre :

Au pays des pagodes et des monastères en Birmanie. — Cours de l'Irrawaddy. — Singapore. — Une visite à l'île de Java.

Nombreuses projections d'après les photographies du conférencier.

La Société de Géographie organise pour le jeudi 12 mai, une excursion en voiture à Halluin. Visite de certaines usines de la ville.

Nombre limité : 27 personnes.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Société jusqu'au 7 mai inclus.

Société régionale d'Horticulture

Par décret du 15 avril dernier, M. le Président de la République a signé la reconnaissance comme d'Etablissement d'utilité publique, de cette vaillante Association.

Fondée par l'initiative de son vice-président, M. Adolphe Van den Heede, en octobre 1889, cette société forte aujourd'hui de près de 3200 adhésions, a su rendre à l'horticulture de réels services que le Gouvernement français reconnaît par cette faveur insigne. Le pays tout entier en recueillera avantages lui permettra de toucher des legs. Elle obtint par ce décret, la situation de personnalité civile. La section des secours mutuels est une oeuvre hautement pratique dont les membres ont pu apprécier la valeur. La caisse de secours fonctionne dès cette année. Nos félicitations sincères sont envoyées à cette société utile et agréable.

LE NORD

Mons-en-Pévèle. — *Pèlerinaire.* — La mode est décidement aux fêtes scolaires, et c'est à cette mode charmante qu'ont sacrifié le dimanche dernier, Mlle Dewaux, directrice de l'Ecole des filles, et ses deux adjointes dévouées Mlles Douai et Leblanc, ainsi que la nombreuse et fortunée Association d'anciennes élèves qu'elles ont créée à Mons-en-Pévèle.

La nouvelle salle Crombez était donc dimanche magnifiquement décorée, et, malgré ses grandes dimensions, complétement bondée.

Aux premières rangées, M. Parent, maire et conseiller d'arrondissement et sa famille ; M. Lepeuple, conseiller général et sa famille ; M. Bourry, adjoint au maire ; le Conseil municipal au grand complet ; toutes les notabilités de la commune et les instituteurs et institutrices des environs.

Mlle Dewaux, directrice de l'école, remet une magnifique gerbe de fleurs à Mme Parry, présidente d'honneur de l'Association et deux autres bouquets sont offerts à Mlles Parry, dont le talent musical et le gracieux dévouement ont été d'un précieux secours pour l'organisation de la fête.

Saynètes, monologues, chœurs, comédies : tout a réussi à souhait et a enchanté le nombreux public qui, vous avec de l'indulgence, a été très agréablement surpris de n'avoir pas à s'en servir. Énumérer les artistes serait trop long. Dire leurs qualités demanderait trop de place. Les costumes eux-mêmes étaient frais et ravissants en fait pour la circonstance.

C'était tout simplement charmant.

Mlle Parry, accompagnée de M. Lepeuple, conseiller général, est venue quelques jours pour les prévenir la somme de 50 francs.

Enfin, Mlle Dewaux, directrice, à la fin de la soirée, a remercié dans une courte allocution, les membres fondateurs et honoraires de l'association et spécialement M. Parent, et les jeunes artistes impatientées ainsi que leurs parents.

MM. Lepeuple et Parry ont prit successivement la parole pour se féliciter de la belle soirée ainsi que adjoindre et pour former des souhaits de longue vie et de prospérité en faveur de la jeune association.

Bravo pour les organisateurs et pour les artistes, et à bientôt, n'est-ce pas ?

ARMENTIERES

VIOLENT COUP DE FOUDRE

Mardi, vers 2 heures et demie de l'après midi, un nuage orageux, de couleur violet foncé, s'est formé au-dessus d'Erquinghem.

Un violent coup de foudre a tombé sur un violent coup de foudre s'est produit au-dessus du collège de garçons de la rue du Collège et de la rue Nationale.

Toutes les personnes qui se sont trouvées sur le parcours de la décharge ont été plus ou moins secouées, mais, heureusement, nous n'avons aucun accident grave à signaler.

Par contre, il n'en est pas de même des dégâts importants à la fabrique de cotons glacés de MM. Ermen et Roby, rue Nationale.

La nouvelle cheminée de l'usine, haute d'environ trente mètres a été fracturée.

Le chapiteau a été à peu près éparpillé, mais, à quatre mètres environ plus bas, tout le côté opposé de la cheminée a été enlevé sur une hauteur d'environ dix mètres et plusieurs milliers de kilogrammes de briques ont été précipités sur le toit d'un petit bâtiment voisin. Deux importantes fissures existent dans la partie inférieure de la cheminée.

Le personnel de la fabrique a éprouvé une émotion facile à comprendre, plusieurs personnes ont été renversées et une ouvrière légèrement blessée par des éclats de verre.

Un éclair de forme globulaire a éclaté sur l'appui d'une fenêtre qui couvre de la classe physique du collège de garçons et a projeté à l'intérieur des étincelles de plusieurs mètres de longueur.

Les élèves et le professeur n'ont éprouvé que de très légères secousses.

DOUAI

Accident. — Hier à 9 heures 1/2 du matin M. Hoches François, âgé de 43 ans, commerçant demeurant rue François-Lemaire, déchargeait des meubles rue Duruth lorsque soudain une table plana du chariot et blessa cet homme au pied. M. Hoches a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

HAZEBROUCK

Bailleul. — M. Chevalier, le juge de paix nommé récemment à Bourbriac (Côtes-du-Nord), ex-juge de paix à Bailleul, où il est maintenu en fonctions en sa qualité d'expérimenté du canton et son remplaçant, a vu confirmer par le tribunal d'Hazebrouck son jugement en appel, et a été condamné pour contravention à 1 à un franc d'amende et 2 à 3 francs pour récidive.

Un juge-de-paix subir deux condamnations successives est chose assez rare. Mais rien n'est étonnant de la part d'un protégé de M. Pichon, que la douche bien méritée octroyée par M. le Président du Tribunal lui soit légère.

La Gorgue — Hier eut en lieu au milieu d'une très nombreuse assistance les funérailles de M. Louis De Lauwereyns, professeur honoraire, officier de l'instruction publique, chevalier de la légion d'honneur.

Une section de pompiers sous le commandement de M. le lieutenant Flipo rendait les honneurs militaires.

Le deuil était conduit par M. le colonel De Lauwereyns, père du défunt, par ses deux fils, M. De Lauwereyns, professeur au collège d'Armentières et M. Du Lauwereyns, professeur au lycée de Douai et par son gendre M. Fleury, receveur municipal à St-Omer et M. Dejarrois, directeur de l'octroi de St Omer.

Les coins du poêle étaient tenus par M. Sauda, juge de paix à Merville, MM. Tourcoul, proviseur, Broquet et Mailleud, professeurs au lycée de St-Omer.

Les enfants des Ecoles communales, garçons et filles, formaient la haie de chaque côté du cercueil sur lequel avait été déposé la robe du regretté défunt.

Parmi les personnes nous avons remarqué MM. le maire de la Gorgue et plusieurs du conseillers municipaux ; MM. Duguenne, conseiller général ; Denis, conseiller d'arr. ; Le Bon, Sauvage, combattants de 1870 d'Armentières ; Lacabe, directeur de l'Ecole professionnelle d'Armentières ; Renard Lauwereyns, professeur au lycée de Douai ; Lauwereyns, notaire à Merville ; G. Guillaume de Lille, Pravot fils de Merville, etc.

Au cimetière, M. le proviseur du lycée de Saint-Omer a, en termes éloquents, retracé la vie si bien remplie de M. le professeur de Lauwereyns, et exprimé les regrets unanimes de la grande famille universitaire.

Nous ne savons pas de la famille. M. le colonel De Lauwereyns a remercié, et la foule s'est retirée profondément émue.

G. G.

DUNKERQUE

Une cause sensationnelle

(*Nouveau détaillé*)

Les renseignements absolument précis que nous avons donnés sur cette curieuse affaire sont l'objet de toutes les conversations.

Pour couper court à des racontars, disons tout de suite que le notaire de la région qui a procuré la somme de 30,000 francs n'est pas de Dunkerque. C'est d'ailleurs un officier ministériel d'une très-haute honorabilité et d'une compétence parfaite. Il a été, comme le prétend, victime de la confiance du notaire de Paris et ne pouvait pas ne pas l'être.

Quant au notaire de Paris, il est soutenu énergiquement dans son honorabilité par ses collègues solidairement avec lui.

Il a été induit en erreur par des intermédiaires qui ont surpris, dit-il, sa religion en lui présentant des témoins très honorables qui accompagnaient le sieur Henri X.

L'affaire durera, paraît-il, durant toute la journée de jeudi.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Lens. — L'agent de police Molin, a mis en état d'arrestation le nommé Lanoir (Charles, 20) ans, sans profession ni domicile fixe pour nombreux vols commis à Avion et à Lens.

CALAIS

Tombé à l'eau. — Ces jours derniers vers six heures du soir, M. Vasseur, 53 ans, passeur juré, demeurant au 6e quinze du 6e quinze, demeurant au canal de la Citadelle a retiré de l'eau le jeune Dufetrelle Henri, âgé de 14 ans, apprenti, demeurant rue des Marchéaux, qui venait de tomber accidentellement dans le canal. Son état est très satisfaisant et l'enfant se remet rapidement.

Accident de travail. — Hier, vers 8 h. 1/2 du matin, le nommé Joseph Varlet, 40 ans, journalier, rue Française, 195, occupé à nettoyer du vapeur norvégien *Nrensberg* amarré quai du bassin Carnot, au déchargement des bois de mine, a reçu sur les reins des perches qui se sont échappées d'une botte remontée à l'aide d'un treuil à vapeur. Son état n'est pas grave.

DRAME AU VITRIOL

Dimanche dernier, un nommé Lefebvre Alphonse, âgé de 31 ans, tuilisie, demeurant rue des Prairies, 49, s'est livré par jalousie envers sa deuxième femme, née Clémence Verbaegh, à un attentat au vitriol.

Cet individu, étant ivre, a lancé à la tête de sa femme et de sa mère chez laquelle elle s'était réfugiée, le contenu d'une fiole de vitriol.

Lefebvre prétend avoir agi sous l'empire de la jalousie ; Mme Verbaegh et sa fille n'ont été que légèrement atteintes.

Suicide. — Dimanche, vers sept heures et demie du soir, une dame inconnue, paraissant âgée de 26 ans, vêtue d'un noir, s'est précipitée dans le port à l'extrémité de la jetée Est. Mm. Courbet frères témoins de ce suicide, ont prévenu immédiatement les gardiens du phare, qui sont arrivés avec des engins de sauvetage.

Quoique ayant vu la femme émerger de l'eau, ils n'ont pu, malgré tous leurs efforts, la repêcher.

Avant de se suicider, cette femme a abandonné sur la jetée où on l'a retrouvé, un ridicule et un portemonnaie ne contenant pas plus de 1 fr. 65.

L'identité de la victime n'a, jusqu'ici, pas été établie.

SAINT-OMER

Assises du Pas-de-Calais. — Par ordonnance de le garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 23 avril 1896, M. Joppé, conseiller à la cour d'appel de Douai, a été nommé pour présider les assises du 3e trimestre 1896, dans le département du Pas-de-Calais.

Ces assises se tiendront à St-Omer, dans le courant du mois de juillet, à une date qui sera ultérieurement fixée.

SPECTACLES & CONCERTS

Le grand cirque français, Vinella et Cie. — Le grand cirque Vinella, installé à l'Hippodrome continue à faire salle comble tous les soirs. Il est vrai que l'on rencontre dans ce cirque des artistes ressemblant un tel talent. Pour bien faire nous devrions les féliciter tous.

Toutes les semaines le programme est changé. Depuis vendredi dernier, toutes les attractions attiraient un véritable succès.

M. Vinella dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises obtient toujours un succès et des applaudissements bien mérités.

La comédienne de [illegible] présente chaque soir ses lions dressés et fort applaudis.

Le grand-mât équilibriste aérienne, Mlle Claire Goutard excelle sur son fil tendu à une dizaine de mètres du sol des exercices des plus compliqués qui lui attirent les applaudissements enthousiastes du public.

A signaler dans les nouveaux numéros le triple Jockey-d'Epsom, exécuté par mes sieurs Ladith, charmants écuyers, MM. Vinella et Corvini.

Le travail commencé sur trois chevaux, se termine par le saut des trois jockeys sur un seul cheval. Ce travail obtient un vif succès.

La soirée se termine par une grande pantomime, « Une fête de nuit dans la capitale du Céleste-Empire ». La mise en scène est très brillante. Tous les artistes qui y prennent part méritent des félicitations.

A signaler dans cette pantomine l'allumage de plus de deux cents lanternes vénitiennes, ce qui se fait en moins d'une minute. L'apothéose est féérique. Les excellents clowns Léonard, Morelli, Giovanni, Euler, Chotel et Auguste désopilient la rate des spectateurs par leurs intelligentes et spirituelles saillies.

L. W.

PETITE CORRESPONDANCE

St-André. — Vous êtes libre de faire telles conditions que vous voudrez à votre locataire, en le prévenant un mois d'avance.

LE PAGTEUR.

PETITE POSTE MILITAIRE

E B. Noel. — Vers le mois de juin, dérivez au président du jury d'Etat du département, à Rouen, pour obtenir le certificat en rubriques cirgens dont le lot, porteur de votre livret et d'un certificat du patron qui vous occupe, certificat constatant que vous continuez à exercer le genre d'industrie qui vous a procuré la dispense. La signature doit être légalisée par le maire. Vous ne pouvez être classé comme non disponible, étiquée que en n'est pas une manufacture de l'Etat.

A. P. — Vous serez convoqué cette année et probablement en septembre ou octobre.

Charles W. — Je ne crois pas que vous soyez autorisé à vous faire visiter au Consulat étant donné votre situation de réserve. Je vous ne trouvez pas pour le conseil de revision, vous serez pris son absent, pour deux années de trois engagés en outre, à aviser la gendarmerie, lors de votre départ, et à informer le Consulat, lors de vos déplacements à l'étranger. C'est une bonne précaution.

Chambot. — Vous devez tout d'abord accomplir une période par conséquent, à l'issue, laquelle vous recevrez, s'il y a lieu, un certificat d'aptitude au commandement d'une section. Vous serez alors proposé, à votre choix, pour le grade de sous-lieutenant de réserve ou pour celui d'adjudant de réserve. Adressez votre demande.

Léon H. — Les hommes de la classe 1895 qui n'avaient pu obtenir la dispense comme frères de militaires sous les drapeaux, en raison de la condition de différence d'âge qui était exigée alors, ne sont pas admis à bénéficier de la loi du 29 mars 1896, les Dumas, Pollet, Pierre, ont voté et adopté le projet de rétroactivité de cette loi.

Etat-Civil de Roubaix

Du 3 mai

Naissances. — Fernand Bauwort, rue du Grand-Chemin, 44 — Claire Buterille, rue du Château, 13 — Hortense De Rome, rue de la Bonnette, cour Lalemand-Delpierre — Gustave Debouvrie, rue Turgot, 32 — Louis Deschutter, rue Saint-Elisabeth, 56 — Alfred Polfait, rue Gérard, 58 — Léon Demet, rue des Sept-Ponts, 29 — Cyrille Vorman, boulevard de Cambrai — Jules Vlieghe, boulevard de Cambrai.

Décès. — Berthe Demarez, 9 mois, rue Saint-Jean, 9 — Flore Van Gheluwe, 21 mois, rue de l'Epeula, 131 — Henri Philippe, 7 ans, rue de Launoy, cour Lefebvre-Delye — Rosalie Mocel, 24 ans, rue Saint-Maurice, cour Provoust-Dubouleux — Louis Marchandise, 18 ans, rue de Blanchemaille — Jean Baptiste Spirinx, 52 ans, rue de Blanchemaille — Emile Libbrecht, 38 ans, rue de Blanchemaille — Alfred Galiegue, 4 mois, rue de l'Ouest — Hermite Crayness, 32 ans, rue de la Fosse aux Chênes, cour Boussemart.

Etat-Civil de Tourcoing

Des 1er et 2 mai

Naissances. — Marguerite Clicteur, rue du Petit-Village — Paul Delplanque, rue de la Blanche Porte — Marie Denin, Port de Roubaix — Palmyre Vissenack, rue Beaucage — Noémie Dubosson, rue Racine — Emile Wasiyn, rue de Lannoy — Joseph Duquesne, rue de Mouvin — Germaine Dubois, rue du Tilleul — Georges Grandin, rue de Gand — Louise Alhant, rue Larochefoucauld — Marie Glorieux, rue Ste Cécile — Marie Lefebvre, rue Blanche.

Mariages. — Entre : Charles Spobrouck, 35 ans, rattacheur et Marie Planquart, 27 ans, soigneuse — Emile Vanelstraete, 28 ans, journalier et Estelle Terry, 28 ans, soigneuse.

Décès. — Marie Tarverdier, 40 ans, sans profession, rue de Gand, 17 — Charles Desrumeaux, 25 ans, rue du Touquet, 41 — Valéri Castelain, 5 ans, rue de Fleurus — Marie Dorme, 3 ans, rue de Valenciennes, 1 — Cécile Delmaurre, 58 ans, sans profession, rue du Maréchal-Ney — Maurice Iserbyte, 1 an, rue d'Orléans — Lévin Dereddor, 45 ans, Hôpital-Civil.

MALADIES DU SANG
et du tube digestif

Le Docteur BOLE prévient sa clientèle qu'il donnera ses consultations tous les jours, de midi à 3 heures et de 8 à 9 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes de 8 à 10 heures du matin, 310, rue de Launoy. R.O.

UNE FURIE CENTENAIRE

D'un de nos correspondants :

Si l'on veut toujours l'attrait de la jeunesse, une sorte inutilisée : cependant bien aussi une charme : telle est la réflexion que je me fis à y a bait jours en rencontrant à St-Sever (Landes) Mme Vve Lamaison. Surpris par une ondée, je me suis abrité sous son porche, rue Lagolière, quand je vis venir une alerte vieille qui marchait d'une allure rapide et aisée, sans se soucier le moins du monde de l'averse qui l'inondait.

« Ce n'est pas cette méchante pluie qui m'empêchera d'atteindre mes cent ans ! me dit-elle en s'arrêtant un instant. Mais oui, Monsieur, continua cette aimable personne sur un geste de surprise de ma part, j'espère bien devenir centenaire ; il est vrai que j'ai du temps devant moi, puisque je n'ai encore que soixante-huit ans. Cependant il y a quelques mois, j'étais loin d'avoir cet espoir.

Depuis longtemps j'éprouvais une douleur très vive au cœur, ainsi qu'aux articulations qui étaient raides et se plaient difficilement au moindre mouvement. Puisait-il froid ou humide, je ne pouvais sortir sans m'en ressentir pendant plusieurs jours. J'étais en outre incommodée de démangeaisons et d'éruptions — peu douloureuses, il est vrai, mais fort gênantes. J'avais en vain essayé de beaucoup de remèdes, quand je lus par hasard une brochure relatant un grand nombre de guérisons dues aux Pilules Pink pour anémie et le Sang du Williams ; je me décidai à tenter le traitement. Dès les premiers jours, je ressentis un bien-être général qui alla toujours en s'accentuant. Peu à peu mes douleurs ont disparu et aujourd'hui je suis bien portante et aussi forte qu'à vingt ans ; vous pouvez voir d'ailleurs que le mauvais temps me va fait pas peur et comme je viens de dire j'ai le ferme espoir de devenir centenaire. »

Le plus ayant cessé, je pris congé de Mme Lamaison en la remerciant de son intéressant récit, dont j'avais auparavant pris note afin d'en faire profiter nos lecteurs.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont un grand régénérateur du sang et tonique des nerfs, très efficaces pour : anémie, paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, mauvais de tête, névroses, scrofules, etc.; elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les maladies d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, et au dépôt principal, Gablin et Cie (pharmacien de 1re cl.), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte on 17 fr. 50 par 6 boîtes franco, contre mandat-poste. 1747

CONNAISSANCES UTILES

Quelques bons conseils pratiques

L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruits ; verser l'eau bouillante sur la tache, comme au travers d'une passoire, afin de ne pas mouiller l'étoffe plus qu'il n'est nécessaire. Tout au contraire, elle rend propres indélébiles les taches d'œuf et de sang, en coagulant l'albumine qui y est contenue. Le jus des tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains. L'eau de Cologne froide et un peu de soude enlèvent la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver. Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

Bonhomme FRANKLIN.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
EST IMMÉDIATEMENT ARRÊTÉE PAR LA
LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROPP
QUI NETTOIE LA TÊTE
ENLÈVE LES PELLICULES
EMPÊCHE LES CHEVEUX DE TOMBER
ET LES FAIT REPOUSSER
Emploi très agréable. — Parfums exquis.
Le Flacon : 3 Francs
Dépôt général : Rue S-Cathérine, 104
Maison du Dr ROPP à BORDEAUX

Dépôt à Lille : parfumerie Salle, rue de Paris ; Roubaix : parfumeries Piessen, Robert Cheux ; Tourcoing : Bruyneel, chemisier Doual ; Lagache ; Péron, coiffeur ; Mauguère Esquive, coiffeur ; Haart, pharmacien ; Vaucouvenes, blondé, parfumeur ; Bertrand parfumeur ; Sabin-Roulet, pharmac. ; Bethune Jérôme-Jérôme, parfumeur ; Dunkerque Hennebert, parfumeur ; Calais : Léon Sueur, herbiste ; Boudry, coiffeur ; Carré, coiffeur ; Henin Gérard ; Bienvenu, coiffeur. Fourmies : Falleur coiffeur-parfumeur.

HORS CONCOURS
CHICORÉE
BLEU-ARGENT
ARLATT & Cie
CAMBRAI
PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE

EAU MINÉRALE NATURELLE GAZEUSE DE
BUSSANG
(VOSGES)
Reconnue d'Intérêt public par Décret du 7 avril 1866
Ordonnée par tous les Professeurs et Médecins
SOUVERAINE CONTRE :
la CHLOROSE, l'ANÉMIE,
les GASTRALGIES, les COLIQUES NÉPHRÉTIQUES et la GRAVELLE
Reconstituante
Indiquée dans toutes les CONVALESCENCES
De plus, grâce à la présence des sulfures de Sodium et de Magnésie, elle s'occasionne jamais SI CONGESTION NI CONSTIPATION

MANUFACTURE FRANÇAISE des
CHAUSSURES RAOUL
525 Maisons de Vente à Paris
CHAUSSURES POUR HOMMES — DAMES — FILLETTES — GARÇONNETS
Succursales { 15, rue Nationale, LILLE. 49, Grand'Place, ROUBAIX.
Le lipitions mais des Chaussures Raoul et de à leur fabrication d'une perfection irréprochable et à leur prix défient toute concurrence.

THÉATRE MORIEUX

(Coin rue Pierre-de-Roubaix)

A la demande générale : Prolongation du séjour jusqu'au VENDREDI 8 MAI, dernière irrévocable. R.O.

MÉDOC VIEUX

110 francs la barrique de 225 litres, frs non de port. Tout nouveau client recevra à titre de réclame : Une caisse de 4 litres, Rhum de l'Alliance, Cognac d'ancienne France sur demande. Ecrire : A. Soulgos et Cie, Bordeaux. R.O.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

Du 3 mai

Cote officielle de 4 heures :

Poignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote	Cote prec.	TYPE 2 qual. cour. Cote	Cote prec.	Poign. C.A. Type A.B. Cote	Cote prec.
Mai	4 30	4 30				
Juin	4 275	4 275				
Juillet	4 275	4 275				
Août	4 275	4 275				
Septembre	4 25	4 25				
Octobre	4 225	4 225				
Novembre	4 225	4 225				
Décembre	4 225	4 225				
Janvier	4 20	4 225				
Février	4 225	4 225				
Mars	4 225	4 225				
Mars nouv.						
Avril						

Tendance soutenue.

DÉTAIL DES VENTES

Type unique	
Juillet	5.000 à 4 275
Septembre	10.000 à 4 25
Octobre	10.000 à 4 225
Id.	10.000 à 4 25
Décembre	5.000 à 4 225

Total de la journée. 40.